

**Assemblée générale**

Soixante et unième session

Documents officiels

Distr. générale
22 janvier 2007
Français
Original : anglais

Troisième Commission**Compte rendu analytique de la 3^e séance**

Tenue au Siège, à New York, le mardi 3 octobre 2006, à 10 heures

Président : M. Al Bayati (Iraq)
puis : M. Ballesterro (Vice-Président) (Costa Rica)
puis : M. Al Bayati (Iraq)

SommairePoint 60 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale (*suite*)
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille (*suite*)
- c) Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous (*suite*)
- d) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées, *dans un délai d'une semaine à compter de la date de publication*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les rectifications seront publiées après la clôture de la session, dans un fascicule distinct pour chaque commission.

06-55183 (F)



La séance est ouverte à 10 h 10.

Point 60 de l'ordre du jour : Développement social (*suite*)

- a) **Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale** (*suite*) (A/61/99)
- b) **Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille** (*suite*)
- c) **Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation : l'éducation pour tous** (*suite*) (A/61/151)
- d) **Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement** (*suite*) (A/61/167)

1. **M. Gaisnak** (Biélorus) dit que, depuis 10 ans, son gouvernement met en œuvre une politique économique qui privilégie la dimension sociale. Ses principales priorités sont en effet l'éducation, l'emploi, les soins de santé et les soins aux personnes âgées, démonstration dans la pratique de sa détermination à encourager l'égalité sociale tout en assurant la croissance économique. Le taux de croissance annuelle du produit intérieur brut (PIB) du Biélorus est supérieur à 10 % et le coefficient de Gini y est inférieur à 0,3 % depuis 10 ans. Le taux de chômage – moins de 1,5 % – est le plus bas d'Europe de l'Est et le Gouvernement met actuellement en œuvre un ensemble complet de mesures visant à améliorer la position des cadres et des membres des professions libérales sur le marché du travail et à accroître les possibilités d'emploi dans certaines professions. Des programmes nationaux et régionaux sont en place, avec pour objectifs d'améliorer la situation de l'emploi et d'offrir aux chômeurs un recyclage dans des métiers très demandés.

2. L'éducation et l'alphabétisation sont des vecteurs essentiels du développement social et économique. L'éducation est l'une des principales priorités du Biélorus sur le plan social et économique, avec un budget qui représente environ 6 % du PIB. L'enseignement secondaire est gratuit; quant à l'enseignement supérieur, il est également accessible à

tous gratuitement, mais sur une base compétitive. On s'emploie à respecter le droit des jeunes qui vivent en milieu rural de bénéficier du même accès à l'éducation que ceux qui vivent en zone urbaine. Depuis des années, grâce à la qualité de son système éducatif, le pays enregistre l'un des taux d'alphabétisation les plus élevés du monde parmi les adultes, à savoir 99,7 %.

3. Traditionnellement, les politiques sociales du Biélorus ont pour principal objectif de garantir que les personnes âgées reçoivent des soins adéquats, en particulier les anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Cette protection est garantie par quatre lois et assurée au moyen de cinq programmes d'État. La délégation biélorussienne appuie l'appel à l'intensification des efforts pour assurer de pair l'égalité sociale et la promotion de la croissance économique lancé par le Secrétaire général et elle estime que les mesures nationales et internationales qui visent à éliminer la pauvreté et à réduire le chômage devraient elles aussi être renforcées. Elle confirme qu'elle est prête à collaborer au renforcement des moyens à disposition de l'ONU dans le domaine du développement social et espère devenir membre du Conseil économique et social en janvier 2007.

4. **M^{me} Hastaie** (République islamique d'Iran) dit que les efforts consentis par la communauté internationale pour que toutes les nations connaissent la prospérité et le bien-être pâtissent de plusieurs phénomènes, notamment les inégalités socioéconomiques entre nations et continents et les politiques qui empêchent l'intégration constructive de certains pays au système international. Les sanctions unilatérales, l'ingérence dans les relations commerciales et des actions telles que l'invasion, l'occupation, les menaces et l'usage arbitraire de la force limitent également la capacité de certains pays de se doter de technologies modernes et de produire des ressources susceptibles d'être utilisées aux fins du développement social.

5. De nombreux pays en développement souffrent encore d'un taux élevé de chômage structurel; pourtant, l'accès de tous à un emploi décent est une condition préalable pour vaincre la pauvreté. Le Gouvernement iranien demeure déterminé à atteindre les objectifs fixés lors du Sommet mondial pour le développement social et dans les plans et programmes d'action des Nations Unies qui concernent le développement social. Il cherche également à promouvoir des politiques et à mettre en place des institutions et des programmes qui

allient les objectifs d'équité et de justice sociale et le souci de favoriser la croissance économique et le développement humain. Une étude des progrès accomplis par la République islamique d'Iran sur la voie de la réalisation des objectifs énoncés lors du Sommet mondial et des objectifs du Millénaire a montré qu'elle consentait des efforts notables pour atteindre les cibles recommandées d'ici à 2015, même si l'intensité et la qualité de ces efforts gagneraient à être renforcées.

6. Faisant observer que les catastrophes naturelles ont une incidence dévastatrice sur les infrastructures sociales et économiques, l'oratrice souligne combien il est important que la communauté internationale coopère et forme des partenariats afin d'apporter une aide aux gouvernements aux divers stades de la planification préalable, de l'intervention rapide, du relèvement et de la reconstruction. La culture illicite et le trafic de stupéfiants constituent une autre menace majeure pour la croissance économique et le développement durable. En tant que pays de transit, l'Iran subit les répercussions néfastes du trafic illicite de stupéfiants. Aucun gouvernement ne peut régler seuls les problèmes engendrés par ce phénomène sans la collaboration et la participation active de tous les pays concernés. C'est pourquoi la délégation iranienne prie instamment la communauté internationale d'envisager de prendre des mesures sans délai dans ce domaine.

7. **M^{me} Backlund** (Finlande), prenant la parole en tant que représentante des jeunes de Finlande, dit que de nombreux délégués des jeunes ont participé à l'examen du Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà mené par l'Assemblée générale en 2005. Bien que le Programme ne figure pas à l'ordre du jour de la session en cours, il ne faut pas oublier que les jeunes constituent la moitié de la population mondiale et qu'ils sont prêts à assumer la responsabilité de leur propre avenir. Il faut leur donner l'occasion de le faire en les traitant comme des partenaires égaux. À cette fin, **M^{me} Backlund** plaide pour que les délégations des États Membres comportent davantage de représentants des jeunes.

8. Elle souligne que l'éducation des filles et des jeunes femmes revêt une importance cruciale, car elle est essentielle pour que soient atteints les objectifs du Millénaire : l'éducation est un vecteur du progrès social et donne aux jeunes les moyens de maîtriser leur propre existence, ce qui est la clef de la croissance

économique. Elle exhorte donc les Nations Unies à inscrire la création d'emplois et l'éducation des jeunes le plus haut possible sur la liste de leurs priorités.

9. **M^{me} Sund** (Norvège), prenant la parole en tant que représentante des jeunes de Norvège, dit que la moitié des jeunes de la planète vivent dans la pauvreté et près d'un quart dans la misère. En outre, près de la moitié des nouveaux cas d'infection au VIH concernent des jeunes. L'éducation est la clef du changement, aussi le deuxième objectif du Millénaire concerne-t-il l'enseignement primaire universel. Mais même s'il est atteint d'ici à 2015, cela ne suffira pas : l'éducation fournie doit être de bonne qualité et adaptée à la vie quotidienne des enfants. Il est également essentiel de mettre en place un système d'enseignement secondaire et supérieur solide, pour donner aux individus les moyens de participer à la vie sociale et promouvoir le développement. Sans éducation, l'individu ne dispose pas des outils nécessaires pour accéder à de nombreux leviers de pouvoir, que ce soit au plan national ou à l'échelle internationale.

10. Trois groupes de jeunes sont particulièrement vulnérables en termes d'éducation et d'influence : les jeunes autochtones; les filles; les enfants et les jeunes qui vivent dans une zone de conflit. L'éducation des jeunes autochtones doit être émancipatrice, mais aussi respectueuse de leur culture. Les filles – tout comme les femmes – doivent avoir les mêmes possibilités d'accès à l'éducation que les garçons. Dans les zones de conflit, les plus jeunes sont à la fois privés de leur enfance et de scolarité. L'éducation est un domaine où les jeunes doivent participer à la prise des décisions d'ordre politique, et ce à tous les niveaux. Au sein de l'ONU, il devrait en aller de même. L'oratrice exhorte tous les gouvernements à s'employer à renforcer l'ensemble des systèmes éducatifs des pays en développement afin qu'ils soient en mesure de fournir une éducation de bonne qualité et adaptée à la vie quotidienne, respectueuse de la culture locale et sensible aux besoins des groupes marginalisés. Elle prie instamment l'Assemblée générale d'adopter la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, invite tous les gouvernements à éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux du système éducatif au plus tard en 2015 et exhorte la communauté internationale à assumer la responsabilité de l'éducation des enfants et des jeunes dans les zones de conflit en faisant en sorte que l'éducation, en tant qu'intervention humanitaire, bénéficie d'un

financement et d'une coordination adéquats et qu'un pourcentage des fonds collectés au moyen des appels éclairs lancés par l'ONU en cas d'urgence soit alloué au secteur éducatif. En dernier lieu, elle engage vivement les gouvernements à s'assurer le concours de représentants des jeunes lorsque des questions qui les touchent au premier plan sont débattues et d'envoyer des délégués des jeunes à l'Assemblée générale.

11. **M^{me} Klein** (Australie), prenant la parole en tant que représentante des jeunes d'Australie, explique qu'elle s'est entretenue avec des jeunes dans toute l'Australie au cours des 12 derniers mois, écoutant leurs points de vue à propos des questions qui sont importantes pour eux. Elle a découvert que l'éducation et la responsabilisation étaient essentielles pour qu'ils soient suffisamment mobilisés et inspirés pour se prendre en charge et exploiter tout leur potentiel. Aujourd'hui, l'éducation ne se limite plus au cadre conventionnel de la classe; elle consiste aussi à apporter un appui à des individus pour leur donner des moyens d'agir et les doter de la confiance nécessaire pour relever des défis et réaliser leurs rêves. M^{me} Klein a pu constater les effets bénéfiques de cette nouvelle approche dans une communauté rurale d'Australie où, grâce à la combinaison de l'éducation, de l'entraide et d'activités visant à développer l'estime de soi, de jeunes femmes autochtones sont parvenues à surmonter les difficultés associées à une culture synonyme de mauvais traitements et de discrimination et à concrétiser leurs rêves, à savoir trouver un emploi, terminer leur scolarité, voire étudier à l'université.

12. Elle s'est rendu compte que si l'éducation était importante en Australie, c'était aussi le cas partout ailleurs. Par exemple, elle a participé à la création d'une école pour plus de 130 jeunes défavorisés de Bamako. Les élèves de cette école, s'ils étaient motivés pour se prendre en charge, l'étaient aussi pour briser le cycle de la pauvreté. Elle a également rencontré un groupe de jeunes hommes emprisonnés en Australie, qui lui ont expliqué que l'éducation avait renforcé leur foi en la communauté et amélioré l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes.

13. La génération à laquelle appartient la représentante de l'Australie doit être éduquée de sorte qu'elle puisse faire face aux problèmes que lui léguera la génération actuelle. La question la plus importante pour les jeunes du monde entier est la suivante : nous devons tous être égaux et traités avec respect. Les jeunes sont énergiques, intelligents et sages; ils

constituent une source de créativité dans laquelle il faut puiser à un moment crucial de l'histoire du monde. Il ne faut pas les sous-estimer en raison de la naïveté et du manque d'expérience qu'on leur prête : c'est précisément ce qui est susceptible de les motiver et de leur donner l'enthousiasme nécessaire pour amener le changement. La représentante de l'Australie exhorte la communauté internationale à faire participer les jeunes à la prise de décisions, à les éduquer et à leur permettre de croître et de s'épanouir afin d'être en mesure, eux aussi, de peser sur l'avenir.

14. **M^{me} Hughes** (États-Unis d'Amérique) dit que sa délégation se félicite d'avoir l'occasion de souligner les efforts récemment menés dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme. L'alphabetisation est une condition essentielle de la démocratie, de la création d'emplois et de la victoire contre le terrorisme. Malheureusement, plus de 800 millions d'individus dans le monde, dont 771 millions d'adultes, sont illettrés. Les femmes représentent deux tiers des adultes illettrés, les filles 61 % des enfants illettrés. En 2005, les programmes d'aide internationale des États-Unis dans le domaine de l'éducation, dotés d'une enveloppe totale de 492 millions de dollars des États-Unis, ont contribué à la mise en œuvre d'activités éducatives de base dans 43 pays en développement. L'Initiative pour l'éducation en Afrique, programme pluriannuel doté d'un budget de 600 millions de dollars, consiste à octroyer des bourses aux filles, mais aussi à distribuer des manuels et à organiser des stages de formation à l'intention d'enseignants. Dans le cadre du programme Manuels et supports pédagogiques, 15 millions de manuels et de supports pédagogiques seront distribués afin de renforcer les moyens dont disposent les systèmes éducatifs du Sénégal, d'Éthiopie, d'Afrique du Sud, de Tanzanie, de Zambie et du Ghana.

15. Les dirigeants des États-Unis, d'autres pays membres du G-8 et de l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord se sont fixé pour objectif de faire reculer les taux d'analphabétisme de moitié au cours des 10 ans à venir. Grâce à la Broader Middle East and North African Initiative (Initiative pour l'ensemble du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord), un réseau sera créé qui permettra aux nations de la région de faire connaître ou de prendre connaissance des pratiques de référence, mais aussi d'établir des normes communes de mesure des résultats à l'aune des objectifs fixés en matière d'alphabetisation. Le Gouvernement des États-Unis finance des programmes d'alphabetisation pour

les jeunes non scolarisés et les adultes, en particulier les femmes et les filles, dans d'autres pays d'Asie et du Proche-Orient. Il apporte également un appui à la formation d'enseignants et de volontaires.

16. Depuis 2002, le Gouvernement des États-Unis appuie un programme d'échange à l'intention des enseignantes d'Afghanistan, qui vise à renforcer les compétences professionnelles des enseignantes et des administratrices en les faisant venir aux États-Unis pour y suivre des programmes universitaires d'une durée de six à huit semaines. Près de 100 éducatrices ont déjà suivi ce programme, qui est sanctionné par un diplôme.

17. En septembre 2006, M^{me} Laura Bush, Première Dame des États-Unis, a organisé la Conférence de la Maison Blanche sur l'alphabétisation dans le monde en sa qualité d'Ambassadrice honoraire pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. Trois tables rondes ont eu lieu, consacrées à l'alphabétisation de la mère et de l'enfant, à l'alphabétisation pour la santé et à l'alphabétisation pour l'indépendance économique. M^{me} Bush a annoncé que la population américaine allouerait 1 million de dollars à la mise en œuvre du Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), dont l'objectif est de réunir des éléments d'information afin de déterminer pourquoi certaines populations et sous-groupes enregistrent des taux d'alphabétisation inférieurs à d'autres. Le Gouvernement des États-Unis est conscient que le fait de rendre compte des résultats obtenus dans le domaine de l'éducation par population et par sous-groupe contribue à l'identification des étudiants dont les besoins ne sont pas satisfaits et il encourage d'autres pays à adopter cette démarche. La délégation des États-Unis se félicite de l'impulsion donnée par l'UNESCO dans ce domaine critique du développement social.

18. M^{me} Al-Madhani (Émirats arabes unis) dit qu'il est regrettable que plus de 10 ans après le Sommet mondial pour le développement social, les attentes élémentaires de plus de la moitié de la population mondiale – à savoir vivre dans la dignité au sein d'une société sûre – ne soient toujours pas satisfaites et qu'elle continue de souffrir de la pauvreté, des maladies, du chômage, de l'analphabétisme, de la criminalité organisée et de conflits armés. L'oratrice loue les activités menées par l'ONU dans le domaine du développement social mais observe que les efforts

internationaux engagés dans le prolongement des conférences pertinentes doivent être intensifiés pour que soient tenus les engagements pris en matière d'amélioration de la situation sociale et humanitaire de tous les individus.

19. Son pays a accompli de grand progrès dans le domaine du développement social, comme le démontre le rang qu'il occupe parmi les pays où l'indice du développement humain est élevé selon le *Rapport sur le développement humain* de 2005. Le revenu par habitant a augmenté, de même que les dépenses du Gouvernement dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la sécurité sociale; les taux d'inscription des garçons et des filles dans les écoles élémentaires sont élevés, le taux d'illettrisme est en diminution, les femmes sont plus présentes sur le marché du travail et participent davantage à la prise de décisions. Parmi les progrès enregistrés dans le secteur de la santé, on peut citer l'éradication de la poliomyélite et du paludisme et la faible incidence du VIH/sida.

20. Son gouvernement accorde une grande importance à la mise en valeur des ressources humaines, en particulier celles que recèlent les jeunes, les personnes handicapées et les personnes âgées; à cette fin, l'enseignement est gratuit à tous les niveaux. L'Autorité nationale en matière de ressources humaines pour le développement et l'emploi coordonne les interventions visant à répondre aux besoins qui se font jour dans le domaine du développement, sur le marché du travail et dans le secteur des ressources humaines, favorise l'emploi des diplômés, en particulier dans le secteur privé – qui revêt une importance primordiale – et encourage l'actualisation des programmes scolaires pour qu'ils soient adaptés aux besoins du marché du travail, en évolution constante.

21. Le Gouvernement des Émirats arabes unis a récemment promulgué un certain nombre de lois pour la protection des droits de l'homme, en particulier ceux des enfants. En février 2006, la première édition d'une initiative en faveur de la « société civile des droits de l'homme » a été lancée : il s'agit de promouvoir les droits de l'homme et la justice sociale, économique et politique, mais aussi de faire connaître les droits et les obligations de l'individu envers l'État et vice versa. Le Gouvernement accorde une attention particulière aux jeunes, en particulier ceux qui sont en difficulté : des centres de réhabilitation ont été mis en place à leur intention, dont le personnel est composé de psychologues et de travailleurs sociaux spécialisés.

D'autres centres prennent soin des individus qui ont d'autres types de besoins spécifiques et les programmes de formation professionnelle à l'intention des handicapés ont été renforcés afin de faciliter leur insertion dans la société.

22. **M^{me} Blum** (Colombie) note que les engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, ainsi que dans le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement et dans le Plan d'action international pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation demeurent d'actualité. Par ailleurs, dans son rapport publié sous la cote A/61/99, le Secrétaire général souligne qu'il est nécessaire, lorsqu'on cherche à formuler des stratégies d'élimination de la pauvreté efficaces, de garder à l'esprit les causes structurelles de la pauvreté, comme l'inégale répartition des revenus, la vulnérabilité et l'insécurité.

23. Depuis 2002, le Gouvernement colombien met en œuvre un plan qui comporte sept volets, tous axés sur l'application du principe d'équité, grâce auquel le nombre d'individus ayant accès à l'éducation a augmenté, l'objectif ultime étant de parvenir à ce que tous en bénéficient d'ici à 2010; une formation technique a été fournie à près de 4 millions de Colombiens et 300 000 places ont été créées dans les universités. Le pays a développé ses programmes d'alphabétisation grâce au lancement d'un plan national dont on espère qu'il va réduire de façon notable le taux d'illettrisme, qui s'élève actuellement à 8,6 %. Parmi les autres mesures prises sur le plan éducatif, on notera l'approvisionnement en nourriture des étudiants et le versement de subventions aux familles vulnérables avec des enfants scolarisés, dont beaucoup ont été déplacés en raison de la violence. La couverture médicale a été étendue, l'objectif de la couverture universelle devant être atteint en 2010. Les personnes âgées qui vivent dans le dénuement reçoivent des subsides et une politique globale a été conçue dans ce domaine. Des politiques visant à améliorer la production agricole et la qualité de la vie en milieu rural sont également mises en œuvre, tout comme des programmes de remplacement des cultures illicites, qui exercent un impact social et environnemental significatif.

24. Le Gouvernement colombien a également adopté une politique de sécurité démocratique, grâce à laquelle plus de 40 000 membres de groupes violents

ont été démobilisés, la criminalité et la sécurité ont reculé et des conditions plus propices aux investissements, à la croissance économique et au développement social ont été instaurées. Les stratégies axées sur l'équité, la réduction du chômage et une sécurité accrue ont fait reculer le taux de pauvreté de 60 à 49 %. L'objectif est de le faire passer à 35 % d'ici à 2010 et à 15 % d'ici à 2019. Un réseau de protection sociale financé par le Gouvernement devrait ramener le taux de pauvreté extrême de 15 à 8 % au cours des quatre prochaines années.

25. Si la responsabilité première de l'élimination de la pauvreté échoit aux États, les efforts et l'appui financier de la communauté internationale sont également essentiels pour que les objectifs du Millénaire dans le domaine du développement social soient atteints. La plus grande coordination possible est nécessaire entre les partenaires internationaux actifs dans le domaine du développement social et les gouvernements, la société civile et les entreprises, de sorte que les ressources disponibles soient allouées à une stratégie d'ensemble conforme aux plans mis en œuvre à l'échelle nationale pour atteindre les objectifs du Millénaire. Il est essentiel de mettre davantage l'accent sur les questions sociales et de concevoir des stratégies pertinentes soutenues par le système des Nations Unies dans le cadre d'instances sous-régionales et régionales. Il est également important que les pays en développement participent à la prise de décisions par les organes des Nations Unies et par les institutions financières internationales lorsque ces décisions ont des répercussions sur le développement social. En dernier lieu, il faut appuyer le renforcement des capacités nationales à trois niveaux : institutions, établissement de normes et formulation de politiques intéressant le développement social.

26. Selon **M. Amorós Núñez** (Cuba), en dépit de toutes les promesses qui ont été faites au fil des années, le monde est aujourd'hui beaucoup plus injuste et inégal qu'à l'époque du Sommet mondial pour le développement social. Tous les débats sur la meilleure manière d'éliminer la pauvreté extrême et les progrès revendiqués à cet égard n'y ont rien changé : un sixième de la population mondiale continue de survivre avec moins d'un dollar par jour et près de la moitié avec 2 dollars par jour. On n'a enregistré aucune avancée sur la voie de l'élimination de la pauvreté en Afrique subsaharienne, en Amérique latine et en Asie de l'Ouest – autant dire dans la plupart du monde en

développement. Il est honteux que des millions d'individus meurent encore de faim, que des causes évitables entraînent encore le décès de millions d'enfants et que des millions d'adultes demeurent illettrés.

27. L'absence de progrès vient de ce que les pays puissants perpétuent un ordre – ou plutôt un désordre – économique et politique mondial qui favorise l'inégalité et conduit vers le chaos dans un monde unipolaire, et ce au profit de quelques nations seulement. Selon elles, les pauvres de la planète constituent une menace contre la paix et la sécurité et c'est la raison pour laquelle elles allouent 10 fois plus d'argent aux dépenses militaires qu'à l'aide publique au développement, dont le montant demeure bien inférieur à ce qui avait été promis. Ces pays continuent de subventionner massivement leur propre secteur agricole, tout en entretenant les inégalités au plan national et à l'étranger. Il suffirait d'un peu de solidarité et de coopération pour éliminer ces inégalités généralisées.

28. Le représentant de Cuba rappelle les changements socioéconomiques intervenus dans son pays à la suite de la révolution cubaine, qui s'efforce de bâtir une société juste, en dépit de tous les risques et de toutes les menaces auxquels elle doit faire face, mais aussi du blocus imposé par les États-Unis d'Amérique, principal facteur de ralentissement du progrès social à Cuba. Grâce à des politiques qui défendent l'équité, le bien public, la justice et la dignité, le développement économique s'est opéré en harmonie avec le développement social et aucun travailleur n'a été laissé pour compte. Les soins de santé et l'enseignement gratuits, des taux d'inscription élevés dans les écoles, une proportion élevée d'enseignants par rapport au nombre d'élèves et la situation de plein-emploi sont autant de preuves de la qualité des efforts menés.

29. Une coopération authentique est nécessaire pour dynamiser le développement social. À cette fin, des milliers de travailleurs cubains actifs dans des domaines tels que les soins de santé, les sports et l'éducation servent dans quelque 110 nations en développement. Des centaines de milliers d'étudiants du tiers monde, en particulier des étudiants en médecine, ont bénéficié du programme de bourses mis en place à Cuba. Des milliers de patients étrangers ont retrouvé la vue grâce à une opération réalisée gratuitement à Cuba, qui exécute en outre dans le monde entier des programmes à l'intention des

enseignants spécialisés dans l'alphabétisation et de ceux qui travaillent dans le secondaire. Il est nécessaire de lutter pour l'avènement d'un ordre économique mondial plus juste et plus équitable et d'instaurer une véritable solidarité entre les peuples, afin que les mots et les rêves se traduisent par des résultats concrets.

30. **M^{me} Naraghi** (Suède), prenant la parole en tant que représentante des jeunes de Suède, dit que si le système des Nations Unies est parfois perçu comme reposant entièrement sur des mots, ces derniers se traduisent par des engagements importants, qui doivent eux-mêmes se traduire par des mesures concrètes. Les nombreux exemples d'injustice, de guerre, de pauvreté et de dictature dans le monde sont souvent le résultat de l'incapacité des pays de respecter les accords internationaux. Par exemple, en dépit de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nombreux sont ceux, notamment parmi les jeunes et les organisations de jeunes, qui ne jouissent pas du droit à la liberté d'opinion et d'expression. En dépit des efforts de la communauté internationale, plusieurs peuples subissent encore une occupation étrangère et des milliers de jeunes sont contraints de vivre dans des camps de réfugiés. Malgré les engagements pris au Caire en 1994, de nombreuses jeunes femmes sont encore victimes d'avortements pratiqués dans de mauvaises conditions de sécurité et subissent encore des mutilations génitales. Il est inacceptable que de tels engagements soient rompus arbitrairement et chacun doit s'efforcer de les respecter dans la pratique.

31. Dans tous les pays, les jeunes sont particulièrement vulnérables, surtout dans les sociétés qui connaissent un conflit ou sont victimes d'oppression, mais aussi dans celles qui connaissent la paix et le bien-être. Le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà revêt donc une grande importance. Pour qu'il donne les résultats escomptés, la coopération, en particulier avec les jeunes au sein de la société civile, est essentielle. Les jeunes ne doivent pas être seulement envisagés comme un groupe cible mais aussi comme des acteurs importants. Une telle coopération pourrait prendre la forme de consultations dans le cadre d'initiatives menées et de structures constituées démocratiquement par les jeunes; des organisations non gouvernementales de jeunes pourraient également participer à la mise en œuvre des politiques qui les intéressent directement aux plans national et local. Il faut également accroître la participation des jeunes au sein de l'ONU,

conformément aux engagements pris dans la résolution 60/2 de l'Assemblée générale sur les politiques et programmes mobilisant les jeunes. La représentante de la Suède exhorte tous les États Membres à inclure un représentant des jeunes dans la délégation qu'ils enverront à la soixante-deuxième session de l'Assemblée générale.

32. Les politiques en faveur des jeunes doivent comporter deux volets : il faut leur accorder à la fois le pouvoir de décider et le droit au bien-être. Les jeunes ont les mêmes droits fondamentaux que les autres êtres humains. Ils doivent participer à l'élaboration d'indicateurs fiables permettant de mesurer la valeur des mesures prises pour concrétiser les engagements du Programme d'action mondial pour la jeunesse. C'est une question de dignité, de crédibilité et d'efficacité.

33. **M. Kallehaug** (Danemark) se félicite de l'adoption à venir du projet de convention internationale relative aux droits des personnes handicapées, qui constituera une date importante dans l'histoire du mouvement pour les handicapés. Il loue le Gouvernement mexicain, fer de lance de cette convention, les nombreux autres participants issus de gouvernements, de la société civile et d'organisations de personnes handicapées dont l'engagement a permis l'obtention d'un accord sur le texte définitif, ainsi que l'Ambassadeur de la Nouvelle-Zélande, qui a dirigé les négociations avec maestria. Il regrette qu'il ait été décidé d'ajouter la note explicative suivante à l'article 12 de la Convention : « En arabe, en chinois et en russe, le terme "capacité juridique" renvoie à la "capacité d'exercer des droits" plutôt qu'à la "capacité d'agir" ». Littéralement, le fait d'avoir des droits sur la base desquels on ne peut pas agir revient à ne pas avoir de droits du tout. Cette note explicative est non seulement nuisible mais elle rend nulle et non avenue l'entière Convention dans les pays qui ont accepté qu'elle soit incluse. Il demande donc que cette note soit supprimée.

34. **M. Rudkjøbing** (Danemark), prenant la parole en tant que représentant des jeunes du Danemark, dit qu'un développement solide et viable passe par une participation véritable des jeunes à l'élaboration et à l'exécution des politiques qui leur sont destinées, aussi cette participation doit-elle encore être renforcée pour que les objectifs du Millénaire soient atteints. Il félicite la Banque mondiale d'avoir choisi de se concentrer sur les jeunes dans son *Rapport sur le développement dans le monde 2007*, car on y trouvera des données

extrêmement bienvenues au sujet des enfants et des jeunes. Il espère que cette dynamique se poursuivra. Les jeunes peuvent être des agents de changement positif dans la société, mais les adultes se doivent de reconnaître enfin leurs compétences : les jeunes pourront ainsi participer davantage aux débats qui les concernent au premier chef et de meilleures décisions seront prises à tous les niveaux – local, national et international. L'orateur espère donc voir davantage de jeunes et de représentants des jeunes participer aux sessions à venir de l'Assemblée générale.

35. **M. Tin** (Myanmar) dit que la communauté internationale est encore loin d'atteindre les objectifs et les cibles fixés lors du Sommet mondial pour le développement social et pour la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté. Si la réalisation des objectifs de développement est principalement la responsabilité des gouvernements, les pays en développement ont besoin de l'appui de leurs partenaires de développement à cet égard. Une augmentation de l'aide publique au développement est donc requise. Nombre des pays les moins avancés ne sont pas en mesure d'allouer des ressources adéquates au développement social en raison du service de la dette qu'ils ont accumulée. Les institutions et les pays créditeurs devraient donc prendre des mesures pour régler la crise de la dette et respecter la cible de 0,7 % du produit national brut (PNB) allouée à l'aide publique au développement.

36. La promotion d'un développement économique et social équitable est une priorité nationale au Myanmar. Depuis qu'il a été mis un terme quasi définitif à l'insurrection, le Gouvernement a mis en œuvre des programmes visant à réduire l'écart entre zones rurales et urbaines en termes de développement socioéconomique. Dans le cadre d'un de ces programmes, des ressources substantielles ont été allouées au développement dans les zones frontalières reculées et des moyens de subsistance de substitution ont été proposés aux cultivateurs de pavot, ce qui a conduit à un déclin significatif de la production d'opium.

37. Dans le cadre d'un autre programme, 24 zones de développement spéciales ont été instaurées dans l'ensemble du pays, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'éducation, la santé et le développement de l'infrastructure. Un troisième programme porte sur le développement rural intégré et sur l'amélioration des moyens de subsistance des

populations rurales. Le Gouvernement a également consenti des efforts pour renforcer la production agricole, la sécurité alimentaire et pour améliorer les revenus des agriculteurs grâce à la mécanisation et à d'autres projets majeurs concernant l'infrastructure.

38. En dépit des efforts internationaux visant à promouvoir l'alphabétisation, des millions d'adultes dans le monde sont encore dépourvus de compétences de base à cet égard. Au Myanmar, le Gouvernement exécute actuellement un plan national à long terme pour la promotion de l'éducation, grâce auquel de nombreuses écoles ont ouvert, le taux d'inscription dans les écoles primaires a augmenté et le taux d'alphabétisation s'est amélioré. Des programmes d'éducation informelle ont également contribué à améliorer le taux d'alphabétisation.

39. Le VIH/sida, le paludisme et la tuberculose constituent une préoccupation nationale au Myanmar. Un programme d'action conçu conjointement avec le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA) a entraîné une diminution du taux d'infection à VIH. Grâce au programme de vaccination contre la rougeole, le nombre des enfants vaccinés a augmenté et une autre campagne sera bientôt menée pour parvenir à une couverture vaccinale intégrale, en coopération avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). Des progrès significatifs ont également été enregistrés sur la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire en matière de santé, d'éducation, d'accès à l'eau potable et d'amélioration de l'assainissement.

40. La question du vieillissement ne constitue guère un problème au Myanmar : la proportion de personnes âgées y est relativement faible et, traditionnellement, la famille prend soin des aînés. Néanmoins, la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement se poursuit.

41. **M^{me} Enkhsetseg** (Mongolie) se déclare préoccupée par la lenteur et l'irrégularité des progrès accomplis sur la voie de la mise en œuvre des engagements internationaux envers la réduction de la pauvreté à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays, il est impossible d'atteindre les objectifs du Millénaire en raison d'un manque de moyens, aussi l'appui de la communauté internationale est-il nécessaire.

42. La Mongolie a établi son premier rapport international sur la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement en 2004. Les

objectifs nationaux ont depuis été systématiquement intégrés aux directives relatives au développement économique et social du pays et des fonds d'un montant approprié ont été prélevés à cette fin sur le budget de l'État. Le Gouvernement élabore actuellement une stratégie de développement globale, qui s'inspire des objectifs du Millénaire. Les statistiques nationales les plus récentes indiquent que le pays est bien parti pour atteindre la plupart des objectifs fixés en temps voulu. Cependant, le taux de pauvreté demeure élevé et ce problème doit faire l'objet d'une action plus dynamique.

43. Le Gouvernement mongol a fait preuve d'innovation en adoptant un objectif supplémentaire, à savoir la promotion des droits de l'homme, de la gouvernance démocratique et de la lutte contre la corruption. À ce titre, le Parlement a récemment promulgué une nouvelle loi contre la corruption, phénomène qui freine sensiblement le développement. En outre, un nouvel organe de lutte contre la corruption va être constitué.

44. Au titre de l'objectif 8 du Millénaire, concernant le partenariat mondial pour le développement, le Gouvernement mongol se penche actuellement sur les questions touchant les pays sans littoral et exécute un projet pilote en collaboration avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) sur le rôle que peuvent jouer le commerce et les transports à l'appui de la réalisation des objectifs de développement humain, y compris les objectifs du Millénaire. Il doit dépenser des sommes importantes en frais de transport associés à l'import-export, qui pourraient être utilisées à des fins plus utiles. La représentante de la Mongolie demande donc que la Déclaration récemment adoptée lors du premier Sommet des pays en développement sans littoral soit appliquée dans son intégralité et dans les délais fixés.

45. Si les objectifs de développement ne sont pas mis en œuvre de façon adéquate, c'est en raison d'une pénurie de ressources. En dépit de l'augmentation de l'aide publique au développement enregistrée ces dernières années, on est encore loin de la cible fixée de 0,7 % du PNB. Une volonté politique est nécessaire pour que se réduise l'écart entre les engagements pris et les mesures effectivement appliquées. Il faut également permettre aux pays en développement de recueillir les fruits de la mondialisation.

46. En dernier lieu, il convient d'intensifier les efforts menés aux plans national et international pour que soient atteints les objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. L'alphabétisation est considérée comme l'un des principaux outils de réduction de la pauvreté et pourtant près de 800 millions d'adultes dans le monde ne savent ni lire ni écrire. C'est pourquoi la Mongolie a proposé d'accueillir les participants à l'examen à mi-parcours de la Décennie dans la région Asie-Pacifique, en coopération avec l'UNESCO et la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP). La délégation mongole a l'intention de proposer un projet de résolution actualisé sur la Décennie et appréciera la contribution d'autres délégations.

47. **M. Nguyen Tat Thanh** (Viet Nam) se félicite que la version définitive du projet de convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ait été mise au point. La responsabilité partagée de son entrée en vigueur rapide revient à tous les États Membres. Il reste toutefois encore beaucoup à faire pour mettre les personnes handicapées à l'abri de la pauvreté. Il est impératif, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale, de répartir les coûts et les avantages du développement économique conformément aux principes de l'équité et de la justice sociale. De même, l'engagement pris par les pays développés d'allouer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement devrait être honoré et il faut trouver des moyens d'alléger la dette des pays en développement.

48. Le Gouvernement vietnamien poursuit ses progrès réguliers vers la réalisation des objectifs du Millénaire, tout en ne ménageant aucun effort pour trouver un équilibre harmonieux entre croissance économique et respect des principes de l'équité et de la justice sociales. Ainsi, il promeut l'éducation primaire pour tous, facilite l'octroi de microcrédits aux femmes des zones rurales, met en œuvre des programmes de développement socioéconomique des zones rurales, montagneuses et reculées, crée des fonds pour l'emploi, en particulier à l'intention des personnes handicapées, et propose des programmes d'alphabétisation aux minorités ethniques. D'ici à 2010, il est prévu que le budget alloué à l'éducation représente 20 % du budget de l'État. À l'heure actuelle, le Gouvernement s'attache à améliorer la situation des pauvres et des populations qui vivent dans des zones

reculées grâce à des plusieurs démarches novatrices, comme par exemple l'organisation de programmes d'éducation informelle au niveau local, en coopération avec l'UNESCO.

49. **M. Al-Shemli** (Oman) dit que le développement pour tous passe par l'élimination de l'illettrisme. Sous l'autorité de S. M. le Sultan Qaboos Bin Said, Oman a fait d'énormes progrès sur le plan de l'instruction traditionnelle – maîtrise de la lecture et de l'écriture – mais aussi en matière de formation professionnelle, et il s'attaque à la dimension sociale du problème avec le Plan national visant à garantir l'éducation pour tous d'ici à 2015, qui a pour but de faire reculer l'analphabétisme. Le Ministère de l'éducation a ouvert des centres d'éducation et d'alphabétisation des adultes dans toutes les régions. Le Gouvernement utilise toutes les techniques nouvelles acquises à l'échelle régionale et internationale pour exécuter divers programmes – éducation à la vie familiale à l'intention des femmes; diffusion de cours d'alphabétisation par la télévision. En application des résolutions du Forum mondial pour l'éducation, tenu à Dakar en 2000, le Ministère s'est efforcé de multiplier les possibilités offertes à tous les segments de la société d'accéder à l'éducation, notamment en mettant sur pied des programmes d'alphabétisation à l'intention des adultes aveugles ou sourds, des programmes d'éducation parallèle pour les étudiants d'âge mûr en situation difficile, ou encore l'initiative originale du « village de l'apprentissage ». Nombre de ces programmes ont été incorporés au septième Plan de développement quinquennal (2006-2010). Le pays a également mis en place des programmes de coopération et d'échange avec d'autres États ainsi qu'avec des organisations internationales, nationales et régionales telles que l'UNESCO et l'Organisation islamique pour l'éducation, les sciences et la culture (ISESCO). Chaque année, davantage de citoyens, d'étudiants et d'adultes sont arrachés aux ténèbres de l'illettrisme et viennent grossir les rangs de ceux qui rendront possible le développement pour tous.

50. **M. Munz** (Allemagne), prenant la parole en tant que représentant des jeunes d'Allemagne, rappelle que ces derniers ont joué un rôle essentiel lors de la réunification de l'Allemagne, il y a 16 ans. Cependant, de nombreux obstacles empêchent les jeunes de la planète d'exploiter leur potentiel et de contribuer au progrès de leurs sociétés respectives. Des millions d'entre eux n'ont jamais eu accès aux avantages que

procure l'éducation et manquent de compétences élémentaires en termes de lecture et d'écriture, situation qui les condamne au chômage, à la pauvreté et à la marginalisation. Beaucoup d'États ne sont pas capables de faire face à ce problème.

51. Les jeunes exclus et leurs intérêts sont rarement représentés sur la scène politique, même lorsque des décisions sont prises qui les touchent directement. Cette situation ne peut continuer. Le représentant allemand prie la communauté internationale de faire en sorte que tous les jeunes aient accès à l'éducation, qui est la clef d'un travail décent et d'une vie digne. Chaque dollar investi dans l'éducation représente une meilleure contribution à la paix et la sécurité nationales et internationales que n'importe quel autre dollar investi dans des armes.

52. **M^{me} Apel** (Allemagne), prenant la parole en tant que représentante des jeunes d'Allemagne, dit que les jeunes qui sont en marge de la société ou n'ont pas reçu d'éducation adéquate ne sont pas en mesure d'exploiter leur potentiel et de le mettre au service du développement. En 1995, la communauté internationale a adopté le Programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà, mais sa mise en œuvre laisse beaucoup à désirer. Les jeunes sont dans des situations très diverses, mais leurs préoccupations principales sont les mêmes partout dans le monde : la satisfaction de leurs besoins fondamentaux, l'accès à une éducation de qualité, à un travail décent et productif, et la possibilité de vivre dans la dignité et dans la paix.

53. Au nom des jeunes du monde entier, la représentante de l'Allemagne plaide pour que le Programme d'action mondial pour la jeunesse soit mis en œuvre avec plus d'efficacité et pour que les jeunes participent à sa réalisation à tous les niveaux, et ce sans restriction et de façon effective. Elle appelle également l'attention sur les nouveaux domaines prioritaires du Programme d'action pour l'année à venir. Le meilleur moyen de faire en sorte que la voix des jeunes soit entendue sur la scène internationale consiste pour chaque État Membre à envoyer des délégués des jeunes aux réunions des Nations Unies.

54. Les jeunes demandent que les objectifs du Millénaire soient mis en œuvre immédiatement. Ils sont prêts à accepter des responsabilités au sein de leurs sociétés respectives et veulent qu'on leur donne

la possibilité de contribuer à régler les problèmes de dimension mondiale.

55. **M. Limon** (Suriname) dit qu'il est regrettable que la mise en œuvre des engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social ne réponde pas aux attentes suscitées par le Sommet. Si l'on veut éliminer la pauvreté, il faut intensifier la coopération internationale afin de mettre en place des conditions propices à la réalisation de cet objectif, notamment en donnant aux pays en développement la possibilité d'être présents au cœur de la vie économique internationale. Dans son plan de développement pour 2006-2011, le Gouvernement du Suriname a rappelé son engagement envers l'élimination de la pauvreté, la protection sociale et l'accès à une éducation, à des soins de santé et à un logement de qualité. Pour que ces objectifs soient atteints, il est impératif d'utiliser au mieux les ressources naturelles et humaines existantes.

56. La création d'emplois productifs est la clef de l'atténuation de la pauvreté. Le Gouvernement du Suriname met particulièrement l'accent sur la création de petites et moyennes entreprises. En parallèle, sa coopération avec le secteur privé et les organisations non gouvernementales est cruciale pour que tous puissent accéder au développement. En dépit des restrictions budgétaires auxquelles il doit faire face, le Gouvernement alloue des ressources au développement social. Cependant les efforts menés au plan national doivent être complétés par ceux des pays développés, censés allouer 0,7 % de leur PNB à l'aide publique au développement.

57. La dernière décennie a été caractérisée par les promesses non tenues. La communauté internationale a le devoir de réduire les inégalités et de faire en sorte que les groupes appauvris et défavorisés profitent eux aussi du développement économique et social et des progrès réalisés dans les sciences et les technologies. Le Gouvernement du Suriname est prêt à y contribuer.

58. **M. Jafari** (République arabe syrienne) explique que les efforts menés pour respecter les engagements touchant au développement social continuent de se heurter à des obstacles et à des défis tels que l'écart croissant entre pays avancés et pays en développement, les répercussions négatives de la mondialisation, l'aggravation de la pauvreté et l'imposition de diverses sanctions économiques. Si la communauté internationale ne fait pas preuve d'une réelle volonté de progresser, il sera difficile d'atteindre les objectifs

du Sommet mondial pour le développement social et de la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, tout comme les objectifs du Millénaire. Le Gouvernement syrien y attache la plus grande importance, car le développement social est un droit humain fondamental, la base du progrès et la garantie d'une vie décente à l'abri de la pauvreté, de la maladie et de l'ignorance. Il est donc essentiel de prendre des mesures pour s'attaquer aux causes profondes de la pauvreté, c'est pourquoi le Gouvernement syrien a mis en place avec succès une série de stratégies et de plans nationaux de développement. Il s'est également félicité du lancement de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation et du Plan d'action international qui l'accompagne, car il accorde une attention particulière au problème de l'illettrisme, qui devrait constituer une priorité des programmes de développement en ce qu'il représente un obstacle fondamental au progrès économique, social et culturel. Grâce aux efforts qu'il a menés, l'illettrisme a reculé en République arabe syrienne, en particulier dans les zones rurales et parmi les femmes. De fait, le pays connaît aujourd'hui le taux d'illettrisme le plus bas de la région.

59. Le Gouvernement syrien a promulgué une législation destinée à protéger les droits des personnes âgées et il a également conçu un plan national visant à améliorer les soins de santé et l'aide sociale dont elles bénéficient. Le développement humain est au cœur même du dernier plan de développement quinquennal du pays, qui est en parfaite harmonie avec les tendances économiques et sociales actuelles. Dans le cadre de ce plan, un nouveau système de suivi et d'évaluation des résultats sera élaboré, afin de garantir la mise en œuvre effective des programmes, projets, objectifs et stratégies de développement, ainsi qu'une compétitivité accrue, un taux de croissance économique plus élevé et une meilleure gestion des ressources. Cependant, l'occupation israélienne du Golan syrien, qui se poursuit depuis plusieurs décennies, est un sujet de préoccupation car elle a pour résultat d'appauvrir les ressources humaines et matérielles du pays. Pour cette même raison, la situation d'ensemble dans les territoires occupés empire et, dans ces conditions, il paraît bien illusoire d'envisager l'accès de cette région au développement social. Ces dernières années, l'évolution de la situation internationale n'a fait que renforcer la nécessité d'une coopération accrue en vue de trouver des solutions qui

rendent possible le développement humain dans tous les pays du monde.

60. **M^{me} Rebello** (Inde) dit que les engagements pris lors du Sommet mondial pour le développement social offrent un contraste saisissant avec les mesures qui ont été effectivement adoptées aux fins de leur mise en œuvre. Au cours de la dernière décennie, la pauvreté s'est aggravée dans 18 pays, dont 14 en Afrique, principalement en Afrique subsaharienne. Du fait qu'une croissance élevée ne conduit pas automatiquement à une plus grande égalité et à une plus grande justice sociale, il est nécessaire d'exécuter des programmes qui attaquent de front la pauvreté. Mais le premier objectif du Millénaire, à savoir réduire de moitié la pauvreté extrême d'ici à 2015, ne pourra pas être atteint si les ressources qui y sont consacrées n'augmentent pas de façon significative et si les pays en développement n'ont pas un meilleur accès aux applications scientifiques et technologiques. Si les investissements privés sont importants, il faut d'abord mettre en place les infrastructures physiques et sociales requises.

61. Les mesures prises par le Gouvernement indien en vue de contribuer à éliminer la pauvreté extrême dans le monde entier prévoient notamment l'octroi de lignes de crédit à des taux très avantageux à l'Afrique de l'Ouest, un appui substantiel au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), l'annulation de la dette des pays pauvres très endettés, une franchise de droits pour les pays les moins avancés qui exportent leurs produits vers le marché indien, ainsi qu'une coopération sur le plan technique et de la constitution de capacités.

62. En Inde, le taux de pauvreté a été ramené de 45 à 26 % au cours des deux dernières décennies grâce à de nombreuses initiatives gouvernementales, notamment le Programme de garantie d'emploi en milieu rural, et à un certain nombre de dispositifs axés sur le logement, la santé et l'alimentation. Il est prévu que ces diverses initiatives entraînent une diminution du taux de pauvreté de 5 % d'ici à 2007, puis de nouveau de 15 % d'ici à 2012. Le Gouvernement accorde également une attention particulière à deux autres objectifs identifiés lors du Sommet de Copenhague, à savoir la promotion du plein-emploi productif et l'intégration sociale. Du fait que l'éducation est fondamentale pour le développement, le Gouvernement reste déterminé à atteindre les cibles fixées pour la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. En Inde, le taux

d'alphabétisation est passé de 18 % en 1951 à quelque 69 % à l'heure actuelle, l'éducation élémentaire a été reconnue comme un droit fondamental et les dépenses publiques dans le secteur d'éducation vont augmenter. Le Gouvernement a pris un certain nombre de mesures pour assurer le bien-être des personnes âgées, instaurant notamment un Conseil national pour les personnes âgées, et il est déterminé à collaborer avec la communauté internationale à la mise en œuvre du Plan d'action international de Madrid. La délégation indienne attend avec impatience que l'Assemblée générale adopte la convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées.

63. L'Inde a tiré plusieurs enseignements utiles de l'expérience qu'elle a acquise, à savoir que la libéralisation de l'économie gagne à être précédée du renforcement des capacités économiques et scientifiques; que le rôle de l'État est aussi important que celui du marché; que l'éducation est à la base des progrès rapides des sciences et des technologies; que la gouvernance démocratique joue un rôle crucial à ces divers égards.

64. *M. Ballesterro (Costa Rica), Vice-Président, prend la présidence.*

65. **M. Al Bayati** (Iraq) dit que les droits de l'homme sont au cœur de la mission des Nations Unies depuis l'adoption de la Déclaration universelle des droits de l'homme en 1948. L'article 3 de la Déclaration sur le progrès et le développement dans le domaine social dispose que l'indépendance nationale, le principe de non ingérence dans les affaires intérieures des États et le respect de la souveraineté et de l'intégralité territoriale des États sont considérés comme des conditions primordiales du progrès et du développement dans le domaine social et l'article 11 dispose qu'il faut créer des systèmes complets de sécurité sociale et des services de protection sociale, pour garantir à chacun un niveau de vie adéquat. La préservation de la famille et la protection des mères, des enfants et des personnes âgées sont inscrites dans la Constitution iraquienne, qui garantit la sécurité sociale et les soins de santé aux personnes âgées, aux malades, aux personnes handicapées des suites d'un accident du travail, aux sans-abri, aux orphelins et aux chômeurs et elle garantit aussi à l'individu et à la famille la satisfaction de ses besoins fondamentaux, afin que chacun puisse mener une vie libre et digne.

66. Ces cinq dernières années, grâce à l'appui de l'ONU et de la Banque mondiale, l'Iraq est devenu un pays démocratique fédéral unifié, ce qui a beaucoup contribué à assurer sa viabilité, son autonomie, sa croissance et son intégration dans la région et dans le monde. Son gouvernement souscrit aux principes énoncés dans la Charte internationale des droits de l'homme et pense que le développement social permettra aux citoyens iraqiens de retrouver un équilibre bousculé par les guerres et les sanctions économiques. Il fera tout son possible pour favoriser l'avènement d'une ère nouvelle en Iraq, caractérisée par un niveau de vie plus élevé, l'amélioration de la situation de l'emploi, le recul de la pauvreté, le développement rural, des transports et des communications de meilleure qualité, la construction d'écoles, des garanties en matière de soins de santé et d'aide sociale, l'accent étant mis sur le renforcement de la famille. Mais il a encore besoin de l'appui de la communauté internationale dans le cadre de ses efforts visant à améliorer son économie et la vie de ses citoyens.

67. **M^{me} Berlanga** (Mexique) dit que l'élimination de la pauvreté est la condition préalable du développement. Elle approuve donc les vues exprimées dans le document A/61/99, à savoir qu'il faut s'attaquer aux racines et aux causes structurelles de la pauvreté, qu'une démarche globale est requise pour faire face aux multiples dimensions que revêt la pauvreté, qui s'appuie sur des mesures visant à promouvoir l'équité, et qu'une politique axée sur les emplois productifs et le travail décent doit être poursuivie. Il faut également redoubler d'efforts pour aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs en matière de développement social, entre autres en annulant le fardeau de la dette extérieure. Le Gouvernement mexicain reconnaît qu'il est nécessaire de prendre des mesures pour faire en sorte que tous les groupes, notamment les plus vulnérables, bénéficient du développement et il se félicite donc que la version définitive du texte du projet de convention internationale relative aux droits des personnes handicapées ait été mise au point. La représentante du Mexique exhorte la communauté internationale à prendre les mesures nécessaires pour qu'elle soit adoptée et qu'elle entre en vigueur sans délai, car elle représente une étape cruciale pour les personnes handicapées et devrait garantir le plein respect de leurs droits fondamentaux et leur offrir la possibilité de participer sur un pied d'égalité à la vie sociale.

68. Le Gouvernement mexicain s'est également engagé à un mettre en œuvre le Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement, dont les dispositions doivent être incluses dans les plans de développements nationaux. Selon lui, la famille est l'unité de base de la société et doit donc être renforcée, entre autres grâce à la multiplication des possibilités offertes en matière de développement. En dernier lieu, la délégation mexicaine estime que le Programme de suivi et d'évaluation de l'alphabétisation devrait être prolongé par les mesures politiques nécessaires.

69. *M. Al Bayati (Iraq) reprend la présidence.*

70. **M. Chernenko** (Fédération de Russie) réaffirme l'engagement de son gouvernement envers les objectifs de développement social énoncés dans diverses déclarations et documents internationaux au cours de la décennie écoulée. La Fédération de Russie sollicite de nouveau un siège à la Commission du développement social et fera tout son possible pour obtenir que cette dernière demeure le principal organe de coordination au sein du système des Nations Unies s'agissant des questions du vieillissement, de l'égalité des chances pour les personnes handicapées, du renforcement du rôle de la famille et de l'amélioration de la situation des jeunes.

71. Des politiques sociales efficaces sont une condition essentielle de la réforme économique en Fédération de Russie. Des mesures sont actuellement prises pour améliorer le niveau de vie de la population : prestation de soins de santé et d'une éducation de qualité, accès au logement facilité et adoption de méthodes de production agricole plus efficaces. Dans le budget national de 2007, ces divers secteurs se verront allouer des ressources accrues. Le nombre de ceux qui vivent dans la pauvreté a diminué depuis 2005 et des objectifs ont été fixés pour faire encore reculer ce fléau.

72. Approuvant les nouvelles priorités proposées pour le Programme d'action mondial pour la jeunesse, le représentant de la Fédération de Russie indique que le projet de stratégie nationale pour la jeunesse énonce des priorités similaires. Les principaux objectifs de la stratégie sont d'améliorer la situation des jeunes et de leur permettre de contribuer davantage au développement national.

73. Des politiques de protection des mères, des enfants et de la famille sont en place en Fédération de Russie. Au début de 2006, un projet a été lancé qui a

pour objet d'allouer des ressources supplémentaires au titre des soins médicaux à l'intention des femmes pendant la grossesse et au moment de la naissance : des mesures sont également prises pour accroître le taux de natalité, améliorer l'éducation que reçoivent des enfants, accroître le prestige attaché à la maternité et à la paternité et assurer la prestation de soins de santé en matière de procréation.

74. En droite ligne du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées, le Gouvernement russe a mis en place un nouveau programme fédéral qui assure un soutien social aux personnes handicapées. Il attend également avec un vif intérêt l'adoption par l'Assemblée générale du projet de convention relative aux droits des personnes handicapées.

75. Dans le cadre de ses stratégies sociales et économiques, le Gouvernement russe déploie des efforts importants pour améliorer la situation des personnes âgées, sur la base de la Déclaration adoptée lors de l'Assemblée mondiale sur le vieillissement et du Plan d'action international de Madrid sur le vieillissement. Il réfléchit actuellement à un ensemble de mesures axées sur le développement démographique jusqu'en 2015, qui tiennent compte des problèmes touchant le vieillissement. Près de 40 millions de Russes sont retraités. Il est donc crucial de réformer le système des retraites. L'augmentation réelle du montant des prestations versées devrait être supérieure de 7 % au taux de l'inflation en 2007. Le remplacement d'avantages en nature par des allocations et la mise en place d'un certain nombre de services sociaux ont également amélioré la situation économique et sociale de nombreuses personnes âgées.

76. La délégation russe appuie le regroupement des activités menées par l'ONU dans le domaine social et approuve le concept de lien indissociable entre développement social, sécurité et droits de l'homme.

La séance est levée à 13 h 5.